

VILLE DE TONNAY-CHARENTE

ARRÊTÉ DU PERSONNEL N° 2026 - 216

Tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026

Le Maire,

VU le code général de la fonction publique,

VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

VU la délibération 2012/5 n° 064 du 22 novembre 2012 relative à la détermination des « ratios promus-promouvables »,

VU l'arrêté n° 2020-060 en date du 18 décembre 2020 portant sur les lignes directrices de gestion,

ARRÊTE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint Technique Principal de 1ère classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
BESSION Isabelle	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe Echelon 10	01/10/2026
PALIS David	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe Echelon 09	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	1	1
Inscrits	1	1

Avancement au grade de : Adjoint Technique Principal de 2ème classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
LEWANDOWSKI Ireneusz	Adjoint Technique territorial Echelon 07	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	3	2
Inscrits	0	1

Avancement au grade de : Adjoint Administratif Principal de 1ère classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
INDA Carolle	Adjoint Administratif principal de 2 ^e classe Echelon 10	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

Avancement au grade de : Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
MONTARDY Karine	Adjoint d'Animation Territorial Echelon 07	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	2	0
Inscrits	1	0

Avancement au grade de : Agent de maîtrise principal

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
FEROU Jean-Christophe	Agent de maîtrise Echelon 09	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	0	2
Inscrits	0	1

Avancement au grade de : Technicien principal de 2ème classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
DORÉ Sylvain	Technicien Echelon 08	01/11/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	0	1
Inscrits	0	1

Avancement au grade de : Rédacteur principal de 1ère classe

Nom et prénom	Situation actuelle grade – échelon	Promouvable à la date du
LAPOUGE Nadia	Rédacteur Principal de 2 ^e classe Echelon 08	01/10/2026

	Nombre de Femme(s)	Nombre d'homme(s)
Promouvables	1	0
Inscrits	1	0

Article 2 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Affiché en mairie,
- Transmis au Centre de Gestion de la Charente-Maritime qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique,
- Transmis au comptable de la collectivité.

Article 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la mise en œuvre des mesures de publicité du tableau d'avancement, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers – Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac – CS 80541 -86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Tonnay-Charente, le 19 juin 2026

Le Maire,
Rémi JUSTINIEN



PUBLIÉ LE : 23/06/2026

